



## INCAPACITÉ TEMPORAIRE TOTALE

Comment être indemnisé ?



Toute une banque  
pour vous

## 1. QUELS JUSTIFICATIFS DOIS-JE REMETTRE POUR ÊTRE PRIS EN CHARGE ?

Vous devrez adresser deux types de documents :

### ■ Les justificatifs de votre arrêt de travail.

La nature de ces documents dépend de votre situation personnelle et vous est précisée dans notre courrier.

Exemple :

Situation professionnelle	Justificatifs nécessaires
Salarié	Bordereaux d'indemnités journalières, ou attestation de l'employeur précisant vos dates d'arrêt et mentionnant la subrogation
Profession indépendante / Agriculteur exploitant	Bordereaux d'indemnités journalières
Fonctionnaire	Attestation de l'employeur précisant vos dates d'arrêt, puis la copie de votre arrêté de position administrative au-delà de 6 mois d'arrêt.
Sans emploi	Bordereaux d'indemnités journalières, à défaut un certificat médical

### ■ Une Attestation Médicale d'Incapacité-Invalidité ou questionnaire médical.

Cet imprimé vous est transmis par l'Unité Gestion des Sinistres Assurances Emprunteurs du Crédit Agricole.

Il doit être complété à la fois par l'assuré et par le médecin traitant (à la demande de l'assuré).

Il vous sera demandé de le renouveler périodiquement pour permettre à l'assureur de suivre l'évolution de votre état de santé.

## 2. QUELS SONT LES DÉLAIS D'INSTRUCTION DE MON DOSSIER ?

- A réception de votre dossier complet, prévoyez un délai d'environ 4 à 6 semaines pour connaître la décision de l'assureur. Ce délai n'a aucune incidence sur le premier jour de la prise en charge éventuelle.
- Vous recevrez un courrier vous informant des modalités de prise en charge éventuelle.

## 3. A QUEL MOMENT VA COMMENCER MON INDEMNISATION ?

Les premiers paiements interviennent après le délai de franchise prévu aux conditions particulières de votre contrat d'assurance.

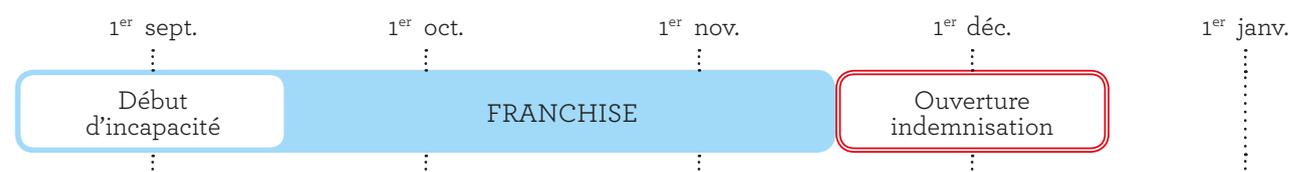
Ce délai de 90 jours ou de 120 jours, débute à compter de votre premier jour d'incapacité (sous réserve d'une déclaration effectuée dans les 180 jours à compter du premier jour d'arrêt).

### ATTENTION !!!

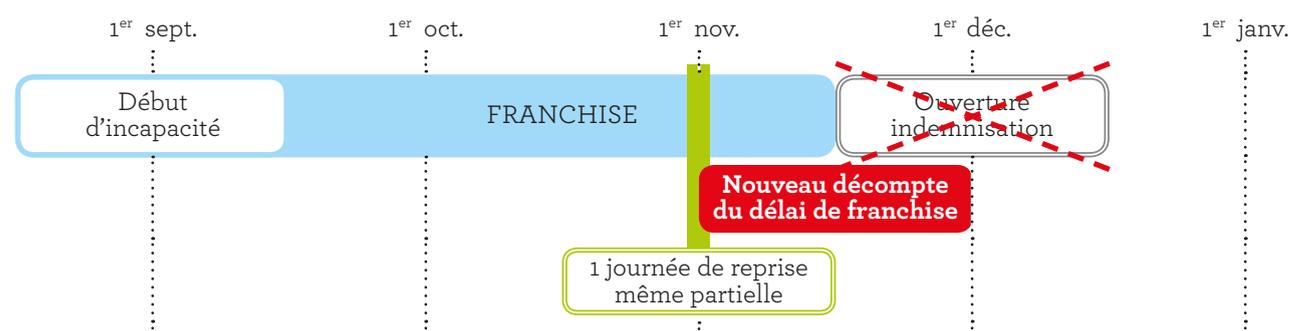
Le délai de franchise doit être continu et le décompte est annulé par toute reprise, même partielle, d'activité (mi-temps thérapeutique, congés...)

Ce délai de franchise doit être également validé par le justificatif prévu ci-dessus.

### 1) Si non interruption du délai de franchise



### 2) Si reprise d'activité



## 4. COMMENT SE MANIFESTERA LA PRISE EN CHARGE DE MON PRÊT ?

### DOIS-JE TOUJOURS LE REMBOURSER ?

Vous êtes tenu de poursuivre le remboursement du prêt qui n'est pas suspendu pendant la prise en charge.

L'assureur versera ses prestations :

- Suivant le tableau d'amortissement du prêt existant à la veille du sinistre
- Selon la quotité souscrite (exemple : 75%)
- Au prorata des jours d'incapacité justifiés et au fur et à mesure de la transmission des justificatifs demandés.



## BON À SAVOIR

Vous payez votre échéance de prêt à terme échu : cela signifie par exemple, que votre échéance du 05/01 concerne la période du 06/12 au 05/01. Les justificatifs nécessaires à l'indemnisation complète de votre échéance doivent donc couvrir l'ensemble de la période du 06/12 au 05/01 (date de votre échéance).

*Exemple :* Si votre échéance mensuelle est de 450 € au 05/01 et que vous êtes assuré à 100%, vous transmettez 3 justificatifs consécutifs : du 06/12 au 21/12, du 22/12 au 02/01, et du 03/01 au 20/01.

Au 05/01 votre compte sera mouvementé ainsi : **Nom de l'assureur + N° de prêt + Période.**

Date	Libellé	Débit	Crédit
05/01	Echéance prêt 12345678900 05/01	450 €	
05/01	CAAE - Predica / CNP 12345678900 - 06/12 au 21/12		240 €
05/01	CAAE - Predica / CNP 12345678900 - 22/12 au 02/01		165 € 450 €
05/01	CAAE - Predica / CNP 12345678900 - 03/01 au 05/01		45 €

La période allant du 06/01 au 20/01 sera indemnisée sur l'échéance suivante (au 05/02)

*NB :* Si votre justificatif ne nous parvient qu'après le débit de l'échéance, l'indemnisation se fera ultérieurement.

## 5. Y AURA-T-IL DES CONTRÔLES MÉDICAUX AU COURS DE LA PRISE EN CHARGE ?

L'assureur réalisera régulièrement des contrôles à partir de votre dossier ou en vous demandant de rencontrer un médecin agréé. Cette invitation vous sera faite directement par Crédit Agricole Assurances Emprunteur (CAAE Predica) ou CNP Assurances. Le versement des prestations sera alors suspendu dans l'attente du compte-rendu de ce médecin : il sera donc important de le rencontrer dans les meilleurs délais.

## 6. DOIS-JE CONTINUER À PAYER MES PRIMES D'ASSURANCE PENDANT LA PRISE EN CHARGE ?

Vos primes restent dues afin de maintenir tous vos droits indépendamment de la durée de votre indemnisation.

## 7. QUELS DOCUMENTS ENVOYER POUR LA POURSUITE DE LA PRISE EN CHARGE ?

Vous devez : ► **Transmettre les justificatifs de votre prolongation d'arrêt de travail** (cf : Paragraphe N°1)

Pour cela, connectez-vous sur le site de votre Caisse Régionale puis suivez l'exemple ci-dessous :

**1 - Accédez à votre MESSAGERIE SÉCURISÉE**

**2 - Cliquez sur ECRIRE**

**3 - Dans la liste «Objet», sélectionnez le formulaire : «Sinistres Assurances Prêt - Envoi de justificatifs» (le libellé du menu peut varier selon votre Caisse Régionale)**

**4 - Ajoutez vos justificatifs, en cliquant sur Choisissez un fichier, puis ENVOYEZ.**

Vous pouvez également transmettre vos justificatifs par courrier à l'adresse indiquée sur votre courrier de déclaration ou sur le bordereau de retour.

*NB :* il est important de joindre à vos justificatifs un **bordereau de retour** comportant **vos références client** et **le n° de votre caisse régionale**, sans le découper. Vous pouvez en demander des nouveaux à votre caisse à tout moment.

## 8. QUI PUIS-JE CONTACTER POUR OBTENIR DES RÉPONSES À MES QUESTIONS ?

**Pour toute question, contactez l'Unité Gestion des sinistres :** ses coordonnées et les horaires auxquels vous pouvez joindre votre gestionnaire sont mentionnés sur le courrier joint.



- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 9, rue du Plan, La Croix Tual - Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc Cedex 9. 777456179 RCS Saint-Brieuc. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 501.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 7 route du Loch - 29555 Quimper Cedex 9. 778 134 601 RCS Quimper. Société de courtage d'assurance, immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 973.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Morbihan**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social Avenue de Kéranquén 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 976. Tél. 02 97 01 77 77 - Fax : 02 97 01 75 04
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine**, société coopérative à capital variable, établissement de crédit, société de courtage d'assurances dont le siège social se situe 4, rue Louis Braille, SAINT-JACQUES DE LA LANDE 775 590 847 RCS RENNES. Société de courtage d'assurance, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 057.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 440 242 469 RCS Nantes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des Intermédiaires en Assurance ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance), sous le numéro 07 023 954. N° TVA FR 57 440 242 469 - Siège social : Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine**, société coopérative à capital et capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736. **Le Mans**, Siège social : 40, rue Prémartine - 72083 LE MANS CEDEX 9 - Tél. 02 43 76 33 33 - Fax 02 43 76 31 42. **Angers** : 52, bd Pierre de Coubertin - BP 20426 - 49004 ANGERS CEDEX 01 - Tél. 02 41 47 83 83 - Fax 02 41 47 86 92. **Laval** : 18, bd Lucien Daniel - 53091 LAVAL CEDEX 9 - Tél. 02 43 68 46 00 - Fax 02 43 68 49 37
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Guadeloupe**, société coopérative à capital variable, établissement de crédit agréé - Siège Social : Petit Pérou 97139 ABYMES CEDEX - N° 314560772 RCS Pointe-à-Pitre. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 07029548. Téléphone : 0590 90 65 65 - Fax : 0590 90 65 89 - <http://www.ca-guadeloupe.fr>
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane**, siège social : Rue Case Nègres - Place d'Armes 97288 Le Lamentin Cedex - [www.ca-martinique-guyane.fr](http://www.ca-martinique-guyane.fr). Tél. 05 96 66 59 39 - FAX 05 96 51 51 37 - 05 96 66 59 67 CCP ORLEANS - La Source : 31875.74. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - RCS Fort de France D 313 976 383. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires d'Assurances sous le numéro 07 024 140
- Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 28-30 rue d'Epagnac, Soyaux (Charente) 775 569 726 RCS ANGOULEME. Société de courtage d'assurances immatriculée ORIAS 07 008 428
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Des Savoie**, société coopérative à capital variable, établissement de crédit agréé - 302 958 491 RCS Annecy - TVA intra-communautaire FR 353 02958 491 ORIAS 07 022 417. Siège Social : **Annecy** - PAE Les Glaisins - 4, avenue du Pré Félin - Annecy-le-Vieux - 74985 Annecy Cedex 9. Téléphone 04 50 64 71 71 - Télécopie 04 50 64 71 29 - Télex Créagri 385319 **Chambéry** : Avenue de la Motte Servolex - 73024 Chambéry Cedex - Téléphone 04 79 26 33 15 - Télécopie 04 79 26 33 00 - <https://www.ca-des-savoie.fr>
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Franche-Comté** société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. 384 899 399 RCS Besançon. Société de courtage d'assurances Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 024 000. Siège social : 11 avenue Elisée Cusenier - 25084 BESANCON CEDEX 9.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhone Alpes**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Numéro unique d'identification des entreprises 402 121 958 RCS Grenoble - Code APE 6419 Z. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 476, dont le siège social est situé 12 place de la Résistance, CS20067, 38041 Grenoble cedex 9 - Tél. 04 76 86 70 70.
- Caisse Régionale De Crédit Agricole Mutuel Centre-Est**, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, 399 973 825 RCS LYON - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro : 07 023 262 - N° TVA intracommunautaire : FR59399973825 - [www.ca-centrest.fr](http://www.ca-centrest.fr) - **Champagne-Au-Mont-D'or**, Siège social : 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR - 69541 CHAMPAGNE AU MONT D OR CEDEX - Tél. 04 72 52 80 00 - Swift AGRIFRPP878 - Télécopie : 04 72 52 69 99 - **Bourg En Bresse** : 3, boulevard John Kennedy - B.P07 - Quartier Croix-Blanche - 01018 BOURG EN BRESSE CEDEX - Tél. 04 74 47 80 00. **Macon** : 18, rue de Flacé - B.P.529 - 71010 MACON CEDEX - Tél. 03 85 20 80 00
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Toulouse**, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 6, place Jeanne d'Arc BP 40535 31005 TOULOUSE Cedex 6 - 776 916 207 RCS TOULOUSE 07 022 951
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée**, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 30 rue Pierre Bretonneau BP 39923 - 66832 PERPIGNAN CEDEX 9 - 776 179 335 RCS PERPIGNAN - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 029 669
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Corse**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07025177. Siège social : 1, avenue Napoléon III - BP 308 - 20193 AJACCIO CEDEX 1 - RCS D 782 989 206 AJACCIO
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion**, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, 312 617 046 RCS SAINT-DENIS (LA RÉUNION). Siège social : Parc Jean de Cambiaire - Cité des Lauriers - BP 84 - 97462 Saint-Denis Cedex. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 120. Tél. 0262 40 81 81 - Fax 0262 40 81 40 - Site : [www.ca-reunion.fr](http://www.ca-reunion.fr)
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 491. Siège social : 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX. RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA : FR 16 434 651 246.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15 Esplanade Brillaud de Laujardière - CS 25014 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 022 868. [www.ca-normandie.fr](http://www.ca-normandie.fr) (accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France**, siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 400 868 188 RCS Chartres. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 704
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire**. Siège Social : 8, Allée des Collèges - 18920 BOURGES CEDEX 9. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, 398 824 714 RCS Bourges. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le N° 07 009 045
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Touraine et du Poitou**, Siège social situé 18 rue Salvador Allende BP 307 86008 POITIERS. Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 399 780 097 RCS Poitiers. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Ouest**, Siège social situé 29, boulevard de Vanteaux-BP509-87044 LIMOGES Cedex 1. Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 391 007 457 RCS Limoges. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 854
- Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 3, avenue de la Libération - 63 045 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9. - SIREN 445 200 488 - RCS Clermont-Ferrand - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 162.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres**, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit 14 rue Louis Tardy 17140 LAGORD - 399 354 810 RCS La Rochelle - Société de Courtage d'Assurance Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro : 07 023 464

